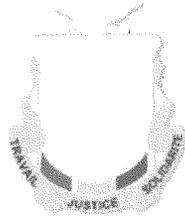


# REPUBLIQUE DE GUINEE



Travail-Justice-Solidarité

**INTERVENTION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LOUNCENY FALL, MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES  
AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER**

**AU DEBAT GENERAL DE LA 70<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**NEW YORK, le 3 OCTOBRE 2015**

(Seul le prononcé fait foi)

**Monsieur le Président,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Il y a 70 ans, naissait l'Organisation des Nations unies, dans le but de créer un monde de paix, de sécurité et de progrès économique et social.

Mûs par ces nobles idéaux, nous avons ensemble éteint de nombreux foyers de tension, semé les germes de la confiance entre des peuples, redonné l'espoir à des populations et ouvert la voie de la prospérité pour toutes les nations.

Au-delà de ces indéniables acquis, l'état du monde nous autorise à porter un regard sur le chemin à parcourir, pour assurer à nos peuples la véritable quiétude leur permettant un épanouissement harmonieux, dans un environnement plus sûr et plus équitable.

La paix, la sécurité et les droits de l'homme, demeurent en effet, les fondements de notre prospérité.

Or, faut-il le reconnaître, la prospérité que nous voulons, partagée, est gravement menacée par de nouvelles entraves à la stabilité et au progrès universel.

La violence refait surface sur fond d'extrémisme et d'intolérance. Le développement pour tous, peine à se concrétiser par l'enracinement de l'extrême pauvreté et ses corollaires. L'exclusion, source de frustration, met en péril la démocratie et la bonne gouvernance. Autant de vecteurs qui alimentent les flux de la dramatique migration, véritable saignée des forces productives du sud, qui, nécessite une réponse urgente, globale et durable.

Monsieur le Président,

Notre attachement au maintien de la paix s'est matérialisé pour la première fois au Proche orient. Mais cette région est, aujourd'hui encore, en proie aux secousses qui infligent à ses populations les pires souffrances, dans un déni des droits fondamentaux à la liberté, à la dignité et au bien-être.

La Palestine est toujours occupée. Son peuple doit jouir de tous ses droits dans les limites d'un Etat aux frontières sûres et internationalement reconnues, avec Jérusalem Est comme capitale.

Nous exhortons la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour la reprise des négociations entre Israël et l'Etat de Palestine, condamnés à vivre côte à côte.

C'est le gage de la sécurité de cette partie du monde plongée dans les affres d'une crise multiforme aux conséquences humanitaires tragiques.

Concernant l'Afrique qui sort peu à peu de sa torpeur en renouant avec la croissance, elle s'investit dans des mécanismes de renforcement de ses capacités en matière de défense et de sécurité dans le cadre d'une autonomisation responsable pour la stabilité de ses Etats

Il va sans dire que nos efforts tendront à mettre un terme à tous les foyers de tension qui entravent le progrès démocratique, au moment où nous assistons à une flambée du terrorisme dont les ramifications n'épargnent désormais aucune région.

Nous devons trouver les voies et moyens pour endiguer ce fléau qui frappe nos populations dans leur chair, s'attaque aux symboles de nos nations et entraîne des crises humanitaires profondes.

Il est évident que ce pari ne saura être gagné sans une dynamique participative et concertée de nos peuples et de nos pays à la définition de politiques et programmes de développement inclusifs, rempart contre la marginalisation, source de frustration et de repli.

Ce pari est également tributaire de notre détermination à éliminer les inégalités économiques et les disparités sociales afin de maintenir la stabilité mondiale.

Il s'agit donc de consacrer la culture démocratique garante des droits humains et des libertés fondamentales sur le socle de relations internationales plus justes et plus équitables.

Monsieur le Président,

Nous venons d'adopter l'agenda de développement post- 2015 qui intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable.

La réalisation des 17 objectifs de cet ambitieux programme nécessitera, à l'évidence, une mobilisation de ressources adéquates qui garantira, entre autres, aux jeunes, des emplois décents et dotera les femmes d'aptitudes nécessaires à leur épanouissement et à leur autonomisation.

Cela n'est cependant possible que dans un environnement sain et protégé. Voilà pourquoi, nous fondons l'espoir que la prochaine conférence mondiale sur le climat, à Paris, la COP21, débouchera sur un accord contraignant pour assurer la survie de notre planète.

D'ores et déjà, nous exhortons tous les Etats membres et les partenaires à contribuer au Fonds vert pour le climat.

Monsieur le Président,

Aucune prospérité ne peut se bâtir sur l'instabilité. La communauté internationale a l'obligation d'assumer ses responsabilités pour faire de notre planète un endroit sûr où s'affirmera davantage le génie créateur de l'homme.

Il nous appartient, sous le parapluie d'un partenariat mondial, de renforcer notre action collective pour que la paix se répande sur l'univers pour cristalliser les idéaux qui ont conduit à la création de notre organisation.

Pour ce faire, nous devons adapter notre vision de la gestion des affaires mondiales à la réalité du moment.

Nous ne le dirons jamais assez, le système international doit être réformé. Il doit permettre à tous de participer pleinement à l'évolution du monde.

Le temps est venu pour faire de l'Organisation des Nations unies, le tremplin pour l'émergence et le rayonnement d'une véritable société mondiale.

Le temps est venu de faire de cette prestigieuse enceinte, le moule de la solidarité partagée.

Il est grand temps de faire de ce merveilleux outil le temple de la promotion de la paix, de l'équité et de la justice.

La République de Guinée, demeure convaincue de la nécessité de renforcer le rôle de l'Assemblée Générale et de démocratiser le conseil de sécurité.

C'est pourquoi, elle salue l'initiative de la France et du Mexique pour l'encadrement de l'usage du droit de veto en cas d'atrocités de masse.

Toutefois, cette mesure de nature à préserver la paix et le respect des droits humains, doit revêtir un caractère universel, équitable et applicable à toutes les régions du monde.

Monsieur le Président,

La détente, concept clé des relations internationales, est irremplaçable dans l'équilibre du monde.

Le règlement pacifique du nucléaire iranien et le rapprochement tant souhaité entre les Etats – Unis d'Amérique et Cuba qui doit déboucher sur la levée de l'embargo constituent un pas important dans l'instauration d'un climat de paix et de sécurité propice à la promotion d'une coopération mutuellement avantageuse.

L'histoire vient ainsi de prouver une fois encore, qu'en privilégiant les vertus de la négociation et du dialogue à l'usage de la force, il était possible d'aplanir les divergences les plus profondes.

Notre conviction en l'efficacité du multilatéralisme demeure inébranlable. C'est la seule alternative pour faire face aux défis de plus en plus nombreux et complexes qui se dressent sur le chemin du progrès tant ambitionné par nos peuples.

Notre pays ne ménagera aucun effort pour participer à cette exaltante entreprise, surtout au moment où il s'ancre dans la dynamique démocratique qui se matérialisera le 11 octobre 2015, par la tenue dans la transparence de l'élection présidentielle.

Dans ce cadre, je voudrais saluer le rôle prépondérant des Nations unies et de tous les partenaires dans le processus de dialogue qui a abouti à la signature de l'accord global du 20 août 2015 entre la mouvance présidentielle et l'opposition.

Cette élection marquera pour notre pays un nouveau départ vers son véritable développement économique et social.

Au demeurant, la Guinée peut se réjouir des bonnes dispositions de la communauté internationale qui l'a toujours accompagnée dans ses efforts de matérialisation des aspirations légitimes de son peuple.

L'exceptionnelle mobilisation de la communauté internationale dans le combat pour l'éradication de l'épidémie à virus hémorragique Ebola ainsi que son engagement à soutenir notre programme de reconstruction, s'inscrivent dans cet élan de solidarité.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, en vous adressant nos vives félicitations, nous appréhendons déjà, l'immense travail qui vous attend et dans l'accomplissement duquel, la Guinée vous apportera son indéfectible soutien.

Vous bénéficiez, assurément, des actions positives de votre prédécesseur Sam KUTESA dont le dévouement et la compétence ont donné plus d'élan à notre engagement collectif.

Votre action conjuguée à celle de notre Secrétaire général BAN Ki-moon que nous félicitons et encourageons pour son inestimable contribution au renforcement du multilatéralisme, concourra à rendre l'ONU plus apte à répondre aux légitimes aspirations de l'humanité.

Je vous remercie.